

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Jeudi 19 Novembre 2020** à 18h00 Salle des fêtes de l'Hôtel de ville à Waziers que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

**Nombre total de délégués : 45**

**Présents : (titulaires et suppléants) 31**

**Absents : 7**

**Procuration : 7**

**Etaient présents (délégués titulaires) : 30**

**Pour la CCCO :** Alain BRUNEEL - François CRESTA - Salvatore DE CESARE – Frédéric DELANNOY - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Donato MIRAGLIA - Eric MOREAU - Pascal PRUVOST – Julien QUENNESSON - Jessica TANCA.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Yaël CZUPRYNA - Romain DAPVRIL - Jean-Claude DESMENEZ - Lisiane DUBUS - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Damien FRENOY - Arnaud GLABIEN - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Robert STRZELECKI - Franck VALEMBOIS.

**Etaient présents (délégués suppléants) : 1**

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Laurent DESMONS suppléant de Karim BACHIRI.

**Etaient présents par procuration : 7**

**Pour la CCCO :** Rodrigue LEBLAN donne pouvoir à Alain BRUNEEL - Jean-Michel SIECZAREK donne pouvoir à Marc DELECLUSE - Alain SROGA donne pouvoir à François CRESTA.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Didier TABARY donne pouvoir à Damien FRENOY - Thierry FAIDHERBE donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Jean-Christophe LECLERCQ donne pouvoir à Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS donne pouvoir à Julien QUENNESSON.

**Etaient absents et excusés : 7**

**Pour la CCCO :** Alain PAKOSZ.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Gilles BARBIEUX - Reine Elise CARLIER - Muriel DOUDOK - Jamila MEKKI - Philippe ROSZYK - Jean Michel SZATNY.

**OBJET : VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE : DENOMINATION DU SERVICE ET DATE DE REPRISE EN REGIE PAR LE SMTD**

**Monsieur HALLE** indique que le service de location de vélos à assistance électrique (VAE) a été créé par le SMTD en juillet 2019 à destination des habitants des 55 communes du territoire. Le parc de VAE est composé aujourd'hui d'une flotte de 114 vélos électriques.

Ce service était réparti entre les équipes de la STAD (prise de rendez-vous pour les vélos et souscription des contrats) et les équipes du SMTD (retrait des vélos, entretien de la flotte, restitution des VAE...). Dans l'objectif d'améliorer la lisibilité de ce service auprès des usagers, il a été décidé de concentrer l'ensemble de l'organisation générale du service de location VAE au sein du SMTD, en Régie.

Pour assister le SMTD dans la gestion quotidienne de ce service, le SMTD a contracté un abonnement au logiciel ProLoc développé par la société Loc Vélo qui comprend une session de formation du personnel de 4 jours planifiée du 08 au 11 Décembre 2020.

Dès lors, il est proposé une prise en charge du service de location des VAE en Régie à partir du 14 décembre 2020.

Par ailleurs, il est nécessaire de trouver un nom commercial à ce service de location de VAE. Pour alimenter les réflexions, le SMTD a fait appel à l'agence de communication AUDACE afin d'étudier plusieurs propositions de dénomination et d'identité visuelle de ce service de location VAE, mais aussi vérifier la disponibilité du nom de domaine pour le choix final retenu.

Plusieurs propositions de noms et de logos ont été adressées aux membres du Bureau Syndical et on fait l'objet d'un vote. A l'issue de ces votes, les membres du Bureau Syndical se sont prononcés pour la dénomination commerciale VELLOW

Ce logo sera décliné sur l'ensemble des supports de communication du SMTD et le logiciel de réservation en portera le nom de domaine à savoir : <https://yellow.locvelo.com>

Une campagne de communication sera mise en place avec des communiqués de presse et un article dédié à ce service dans notre prochain magazine « Transports en Douaisis » distribué à 100 000 exemplaires sur l'ensemble des 55 communes de notre ressort territorial au cours du mois de janvier 2021.

**Avis favorable du Bureau Syndical lors de sa séance du 14 Octobre 2020.**

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur :

- La date de reprise en régie par le SMTD du service de location de Vélos à Assistance Electrique ;
- Le nom commercial et le logo de ce service de location de Vélos à Assistance Electrique.

**Le Comité après avoir délibéré**

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 38

Suffrage exprimé : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 27/11/2020

Reçu en préfecture le 27/11/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-255900441-20201127-SMTD\_20\_12\_4\_1-DE

**VALIDE** le lundi 14 Décembre 2020 comme date de reprise en régie par le SMTD du service de location de Vélos à Assistance Electrique et **APPROUVE** le nom commercial VELLOW et le logo de ce service de location de Vélos à Assistance Electrique.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

